



Juillet
2016

Mairie de Delouze-Rosières

Bulletin d'information municipale N° 22

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://delouzerosieres.canalblog.com/>

Travaux dans la commune : Les compagnons des Chemins de Vie ont entrepris comme prévu le nettoyage de l'égayoir.



Ils vont continuer en effectuant la réparation du plancher, quelques lames sont à remplacer et faire des travaux sur la porte hydraulique en sortie du bassin.

Boîtes à livres : Cette initiative remporte un certain succès, on constate une bonne rotation des livres. Pour les grands lecteurs, deux boîtes sont disponibles : à Rosières et à Delouze.

Rappel du fonctionnement : on apporte un livre et on repart avec le livre de son choix.



Chemin du grand bois :



Les travaux se terminent, le mauvais temps a retardé l'avancée de ceux-ci. De nouveaux fossés ont été créés et jouent leur rôle à plein !

Une importante modification de l'emplacement du chemin devant la loge de chasse était indispensable afin de respecter le bornage du cadastre. Ceci facilitera également les manœuvres des

engins agricoles et devrait dans certains cas leur éviter de traverser le village.

Le 26 mai, commission voirie à la Codecom :

L'ordre du jour était axé sur la programmation des actions à faire en 2016 sur les routes du canton. Le programme « entretien » est budgété à hauteur de 77000€. Le programme « investissement » se monte à 222000€. Les travaux « ECF » plus conséquent : 123000€. A Delouze, la Grande rue, rue de Chenelle et rue de l'Eglise sont au programme. A Rosières, la rue du Souterrain.



Le 25 mai, commission communication à la Codecom :

Cette réunion avait pour but de choisir les articles du futur bulletin intercommunal, de valider le site internet de la Codecom et de préparer son lancement (voir article page suivante).



Le 30 juillet, concert à Rosières :



Comme tous les ans maintenant, nos amis hollandais, avec quelques personnes du canton, se produiront en concert à l'église de

Rosières. Ce concert vocal est toujours d'une grande qualité, venez nombreux. Nous vous communiquerons les heures du concert. La commune offrira le verre de l'amitié à l'issue du concert.

Affouages 2016-2017 :

Les inscriptions sont ouvertes. Merci de veiller à vous inscrire en mairie avant le 01 septembre 2016.



Rappel pour les affouagistes :

Le marquage, par la commission des bois, des arbres devant être coupés dans les coupes destinées à l'affouage est effectué par des signes différents les uns des autres.



La situation géographique ne doit pas seulement être prise en compte, un arbre marqué par un signe peut être au milieu d'arbres marqués différemment. Il ne faut pas raisonner en termes de parcelles. Le marquage est prévu pour permettre à chaque affouagiste de disposer au maximum d'environ 30 stères.

Investissement dans le matériel : La commune a acheté une tondeuse autoportée. Ce matériel est mieux adapté à la tonte de grandes surfaces telles que nous en disposons dans nos villages. Cette tâche représente une part importante du temps de travail de notre employé communal, compte-tenu des surfaces à traiter.

Fabrication de panneaux d'affichage : Le conseil municipal du 17 mai a pris la décision d'installer des panneaux d'affichage libre pour les associations, un à Rosières et l'autre à Delouze. Ces panneaux devraient éviter les affichages sauvages sur les abribus et ailleurs. Ils seront confectionnés par Didier.



Les inondations des 7 et 8 juin :

Des trombes d'eau se sont abattues sur nos 2 villages et ont occasionné d'importants dégâts chez des particuliers, sur la voirie, au cimetière de Delouze. La municipalité a demandé le classement de cet épisode en reconnaissance de « catastrophe naturelle ».



Ces événements ont été reconnus et publiés au

Journal Officiel du 16 juin. Ce qui va permettre d'obtenir des remboursements plus rapides de la part des assurances. Nos anciens ne se souviennent pas avoir connu un tel déluge. Il est à noter, mis à part quelques exceptions, une grande solidarité entre habitants. Merci à eux et une mention particulière à Philippe qui a utilisé gracieusement son matériel.



Lancement du site internet de la codecom le 15 juin.



Outil performant au service des habitants du canton. L'adresse est : www.valdornois.fr. Un lien de connexion est disponible sur le blog.

Réunions de la commission « Centenaire 14/18 » à

la Codecom. L'objectif de cette commission est de préparer les manifestations qui devront être mises en place pour commémorer la



grande guerre et notamment la présence des Américains sur notre canton. Des expositions pourraient être ainsi préparées, à proximité des lieux où se sont produits ces événements. Nous sommes particulièrement concernés par l'aérodrome qui était sur le plateau de Rosières. Les dates prévues pour cette manifestation sont les 23 et 24 septembre 2017.

Manifestation du 14 juillet :

L'orchestre de l'école de musique du canton sera présent pour cette cérémonie. Il se produira à Delouze à 11h30. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie. Il sera suivi, pour ceux qui le souhaitent, du désormais traditionnel repas tiré du sac.

Le feu d'artifice cantonal sera tiré cette année le 13 juillet à Abainville.

Réunion le 20 juin avec l'AFR de Delouze pour un transfert de chemins vers la commune. Il s'agit des chemins du Cimetière, du Moulin et de Grimonal. Ces chemins concernent davantage les habitants que les agriculteurs. Le conseil municipal du 4 juillet a validé cet échange.

Le ramassage des sacs jaunes du jeudi 14 juillet est reporté au samedi 16 juillet.

Rappel : Une autorisation de travaux, voir un permis de construire sont à demander en mairie pour tous travaux extérieurs comme une modification de façade, toiture, etc... N'oubliez donc pas de respecter cette réglementation appliquée depuis de nombreuses années.

